

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 9<sup>e</sup> jour du mois de **septembre** de l'an **2019**, à **19 h**, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

**Présences :**

- M. Philippe Pagé, maire
- M. Pierre Bellerose, conseiller
- M. Denis St-Onge, conseiller
- Mme France Thibault, conseillère
- Mme Lucie Cormier, conseillère
- Mme Anne-Marie Merrien, conseillère
- M. Clément Frappier, conseiller

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2019-09-191

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

***Il est proposé par France Thibault  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1. Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019
- 2. INVITÉ (S)**
  - 2.1. Organisme invité
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**
  - 4.1. Adoption des comptes à payer – Août 2019
  - 4.2. Journal de facturation – Août 2019
  - 4.3. Remboursement fonds de roulement – Versement 2 de 3
  - 4.4. Nomination des vérificateurs financiers pour l'année 2019
  - 4.5. CJAN 99.3 – Proposition publicitaire 2019 – 2020
  - 4.6. Opération coup de cœur – Centre d'Action Bénévole des Sources
  - 4.7. Sauvegarde de l'église de Wotton – 5<sup>e</sup> souper bénéfice
  - 4.8. Destruction des archives
  - 4.9. Cain Lamarre – Services professionnels juridiques pour l'année 2020
  - 4.10. Parc historique de la Poudrière de Windsor – Vins et fromages 2019
  - 4.11. Gala Mérite étudiant – Trio étudiant Desjardins pour l'emploi
  - 4.12. Augmentation des heures de la secrétaire-trésorière adjointe
- 5. LÉGISLATION – AUCUN SUJET**
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.1. Embauche d'un pompier volontaire
  - 6.2. Acquisition d'un véhicule d'unité d'urgence

- 6.3. Commission scolaire des Sommets – Signature du protocole d’entente de prêt de locaux
- 7. **TRANSPORT ET VOIRIE**
  - 7.1. Autorisation de paiement travaux rang 1 et chemin Miquelon (TECQ)
  - 7.2. Autorisation du paiement travaux rang 6 (TECQ)
- 8. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
  - 8.1. Projet Électromobilité – FDT local
- 9. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 9.1. Liste des permis émis – Août 2019
  - 9.2. Nomination de la Commission pour la consultation publique concernant une demande de permis pour l’immeuble portant le matricule 1259-72-1010
  - 9.3. Demande d’appui auprès de la CPTAQ – Matricule 1363-43-6307
  - 9.4. Mise à jour des infrastructures de « l’étape Saint-Camille » du Chemin des Cantons – FDT local
  - 9.5. Halte municipale : dépôt au programme « Aide financière pour bonifier l’accueil et l’expérience des voyageurs sur les routes touristiques signalisées »
  - 9.6. Augmentation des heures de l’inspecteur en bâtiment et environnement
- 10. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 10.1. Amélioration de la croix de chemin des Chevaliers de Colomb
  - 10.2. Projet Fabrication d’origine camilloise – FDT local
  - 10.3. Projet Loisirs et sécurité – FDT local
  - 10.4. Projet Mission franco-québécoise – FDT local
  - 10.5. Entente de développement culturel – Projet P’tit Bonheur
- 11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 12. **CORRESPONDANCE**
  - 12.1. Copie de la correspondance
- 13. **VARIA**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **ADOPTÉE**

2019-09-192

### **1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Clément Frappier***

***Appuyé par Pierre Bellerose***

***Et résolu à l’unanimité des conseillers présents***

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **ADOPTÉE**

## **2 INVITÉ(S)**

### **2.1 Organisme invité**

L’organisme invité est le Journal le Babillard représenté par Mylène Brouillet et Gaëtane Larose. La mission est d’informer et de mettre en valeur les citoyens et organismes à Saint-Camille. C’est le bulletin officiel de la Municipalité et il est

apprécié de consacrer du temps de la secrétaire-trésorière adjointe pour la confection du Babillard dans le cadre de ses fonctions municipales. Il y a quatre (4) numéros par année. Présentement, cent vingt-cinq (125) personnes sont abonnées pour recevoir le Babillard par courriel et treize personnes ont demandé de le recevoir par la poste. Il y a également sept (7) points de chutes. Le comité du Babillard aimerait avoir accès à un photocopieur qui peut imprimer du 11 x 17.

### **3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

M. François Pinard pose des questions pour le rechargement du rang 9 et 10. Il émet des félicitations pour le rechargement du rang 6. Il demande également la possibilité de faire les fossés avant le rechargement.

Nicolas Rudloff pose des questions au sujet de la sécurité dans le village. Il a déjà communiqué avec le MTQ pour connaître les démarches à faire.

Hugo Chavarie travaille au P'tit Bonheur pour la littératie numérique dans la MRC des Sources. Il présente le projet pour L'entente de développement culturel.

Luc Parlavecchio est venu se présenter au conseil municipal, c'est le pompier nouvellement embauché.

Ghislaine Grante nous fait le compte rendu de la 6<sup>ème</sup> édition du Festival du masque 2019. C'était le 10<sup>e</sup> anniversaire et au total, il y a eu 33 événements différents. Le comité organisateur est satisfait de la réussite de la 6<sup>ème</sup> édition du Festival du masque.

### **4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

2019-09-193

#### **4.1 Adoption des comptes à payer – Août 2019**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Clément Frappier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes datés du 2 août au 30 août 2019, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de cent quatorze mille six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et trente-huit cents (114 697,38 \$).

**ADOPTÉE**

#### **4.2 Journal de facturation – Août 2019**

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2019-09-194

#### **4.3 Remboursement fonds de roulement – Versement 2 de 3**

*Il est proposé par Denis St-Onge  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à procéder au deuxième versement de deux mille trois cent soixante-dix dollars (2 370 \$) afin de

rembourser le fonds de roulement tel que stipulé dans la résolution 2017-05-108 faisant référence à la réparation du stationnement du Camillois effectué en juin 2017.

**ADOPTÉE**

2019-09-195

**4.4 Nomination des vérificateurs pour l'année 2019**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par France Thibault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la Municipalité nomme la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL vérificateur de la Municipalité du canton de Saint-Camille pour l'exercice financier 2019.

**ADOPTÉE**

2019-09-196

**4.5 CJAN 99.3 – Proposition publicitaire – 2019 – 2020**

**CONSIDÉRANT** la proposition publicitaire de la radio CJAN 99.3 pour l'année 2019 – 2020;

*Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille achète le plan B, soit une banque de quatre-vingt-dix (90) messages de trente (30) secondes pour un montant de mille cinq cent trente dollars (1 530 \$), taxes en sus.

**QUE** cette dépense soit payée dans le budget d'opération 2020.

**ADOPTÉE**

2019-09-197

**4.6 Opération coup de cœur – Centre d'Action Bénévole des Sources**

*Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille autorise le Centre d'Action Bénévole des Sources à faire leur activité de financement au profit du service d'aide alimentaire au coin des rues Miquelon et Desrivières, le 18 octobre 2019, de 6 h 30 à 9 h 30.

**ADOPTÉE**

2019-09-198

**4.7 Sauvegarde de l'église de Wotton – 5<sup>e</sup> souper bénéfice**

*Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par Denis St-Onge  
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** le conseil autorise Mme France Thibault à participer au 5<sup>e</sup> souper bénéfique pour la sauvegarde de l'église à Wotton, le samedi 28 septembre 2019, à 18 h 30, au coût de cinquante dollars (50 \$).

**ADOPTÉE**

2019-09-199

**4.8 Destruction des archives**

*Il est proposé par France Thibault  
Appuyé par Clément Frappier  
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** le conseil autorise la destruction annuelle des archives municipales, conformément à la liste soumise par l'archiviste, M. Michel Hamel, le 28 août 2019.

**ADOPTÉE**

2019-09-200

**4.9 Cain Lamarre – Services professionnels juridiques pour l'année 2020**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Lucie Cormier  
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille achète une banque de quinze (15) heures pour des services professionnels juridiques à la firme Cain Lamarre pour l'année 2020 au coût de deux mille quatre cent soixante-quinze dollars (2 475 \$), taxes en sus.

**ADOPTÉE**

2019-09-201

**4.10 Parc historique de la Poudrière de Windsor – Vins et fromages 2019**

*Il est proposé par Denis St-Onge  
Appuyé par Pierre Bellerose  
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** les membres du conseil municipal ne participent pas à cette édition du vins et fromages 2019.

**ADOPTÉE**

2019-09-202

**4.11 Gala Mérite étudiant – Trio étudiant Desjardins pour l'emploi**

*Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par Denis St-Onge  
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** le maire, Philippe Pagé, et la conseillère, Mme Lucie Cormier participent au Gala Mérite étudiant du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi qui aura lieu le 10 septembre 2019, à Asbestos.

**ADOPTÉE**

2019-09-203

**4.12 Augmentation des heures de la secrétaire-trésorière adjointe**

**CONSIDÉRANT QUE** les tâches de la secrétaire-trésorière adjointe augmenteront au cours des prochaines semaines;

*Il est proposé par France Thibault*

*Appuyé par Lucie Cormier*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** l'horaire de la secrétaire-trésorière adjointe soit de trente (30) heures par semaine à partir de la semaine du 9 septembre 2019 et ce, jusqu'au 31 décembre 2019.

**ADOPTÉE**

**5 LÉGISLATION – AUCUN SUJET**

**6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2019-09-204

**6.1 Embauche d'un pompier volontaire**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille désire agrandir l'équipe du Service de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du directeur du Service de sécurité incendie de la Municipalité du canton de Saint-Camille;

*Il est proposé par Pierre Bellerose*

*Appuyé par Clément Frappier*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la Municipalité embauche M. Luc Parlavecchio à titre de pompier volontaire.

**ADOPTÉE**

2019-09-205

**6.2 Acquisition d'un véhicule d'unité d'urgence**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille ne possède pas de véhicule d'unité d'urgence pour son Service de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** l'acquisition d'un tel véhicule est nécessaire au Service de sécurité incendie pour les bonnes pratiques incendies;

**CONSIDÉRANT QUE** les Autobus B. Dion ont un autobus à vendre que nous pourrions adapter en véhicule d'unité d'urgence;

*Il est proposé par Lucie Cormier*

*Appuyé par Pierre Bellerose*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la Municipalité autorise le conseiller Pierre Bellerose à faire les négociations avec les Autobus B. Dion pour l'acquisition de ce véhicule.

**QUE** la Municipalité autorise un budget approximatif de cinq mille dollars (5 000 \$) pour l'acquisition de ce véhicule.

**QUE** ces sommes soit prises à même le budget d'opération du Service de sécurité incendie.

**ADOPTÉE**

2019-09-206

**6.3 Commission scolaire des Sommets – Signature du protocole d'entente de prêt de locaux**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille est en révision de son plan de sécurité civile en cas de mesures d'urgences;

**CONSIDÉRANT QU'**un protocole d'entente doit être conclu avec la Commission scolaire des Sommets pour l'utilisation de leurs locaux en cas de mesures d'urgences;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance dudit protocole d'entente;

*Il est proposé par France Thibault*

*Appuyé par Anne-Marie Merrien*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la Municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente avec la Commission scolaire des Sommets.

**ADOPTÉE**

**7 TRANSPORT ET VOIRIE**

2019-09-207

**7.1 Autorisation de paiement travaux rang 1 et chemin Miquelon (TECQ)**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de rechargement dans le rang 1 et le chemin Miquelon ont été effectués dans le cadre de la programmation de la TECQ 2014 – 2018;

*Il est proposé par Pierre Bellerose*

*Appuyé par Clément Frappier*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à payer la facture pour lesdits travaux au montant de quatre-vingt-quinze mille quatre cent trente-quatre dollars et trente-cinq cents (95 434,35 \$), taxes incluses.

**ADOPTÉE**

2019-09-208

**7.2 Autorisation de paiement travaux rang 6 (TECQ)**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de rechargement dans le rang 6 ont été effectués dans le cadre de la programmation de la TECQ 2014 – 2018;

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien*

*Appuyé par Pierre Bellerose*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à payer la facture pour lesdits travaux au montant de cent mille six cent deux dollars (100 602,00 \$), taxes incluses.

**ADOPTÉE**

## **8 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

2019-09-209

### **8.1 Projet Électromobilité – FDT local**

**Le conseiller Denis St-Onge demande le vote.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille souhaite effectuer une étude de faisabilité d'un projet d'acquisition et de mise à disposition de véhicules électriques;

**CONSIDÉRANT QUE** cette étude permettra à la Municipalité de connaître les besoins du milieu, sa mise en relation possible avec d'autres municipalités de la MRC des Sources, de documenter les solutions offertes sur le marché actuellement pour la gestion d'autopartage et de covoiturage;

**CONSIDÉRANT QUE** cette étude pourrait amener l'acquisition d'une borne de recharge rapide;

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et résolu à majorité (5 pour, 1 contre)*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille dépose une demande au Fonds de développement des territoires – enveloppe locale pour un montant de cinq mille dollars (5 000 \$)

**ADOPTÉE**

## **9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **9.1 Liste des permis émis – Août 2019**

La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des permis émis au mois d'août 2019.

2019-09-210

### **9.2 Nomination de la Commission pour la consultation publique concernant une demande de permis pour l'immeuble portant le matricule 1259-72-1010**

**M. Philippe Pagé déclare ses intérêts et quitte la séance à 20 h 12.**

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit une consultation publique pour tout demandeur d'un permis ou certificat pour un nouveau bâtiment d'élevage porcin sur le territoire de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil municipal doit former une Commission pour cette consultation publique;



**CONSIDÉRANT QUE** le conseil doit nommer trois membres pour la commission dont le maire, ou le maire suppléant, le cas échéant;

*Il est proposé par Anne-Marie*

*Appuyé par Lucie Cormier*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** le conseil municipal nomme M. Pierre Bellerose, maire suppléant, à titre de président de la Commission.

**QUE** le conseil nomme également M. Clément Frappier et M. Denis St-Onge à faire partie de la Commission.

**QUE** si selon la date un des deux conseillers n'est pas présent de nommer France Thibault.

**ADOPTÉE**

Philippe Pagé réintègre la séance à 20 h 17.

2019-09-211

**9.3 Demande d'appui auprès de la CPTAQ – Matricule 1363-43-6307**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble portant le matricule 1363-43-6307 est un agriculteur de la Municipalité depuis plusieurs années et qu'il est un agriculteur enregistré auprès du MAPAQ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de permis, si la Commission lui donne l'autorisation, respecte la réglementation municipale;

*Il est proposé par Pierre Bellerose*

*Appuyé par Clément Frappier*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la Municipalité donne son appui au propriétaire de l'immeuble portant le matricule 1363-43-6307 dans ses démarches auprès de la Commission de la protection du territoire agricole.

**ADOPTÉE**

2019-09-212

**9.4 Mise à jour de « l'étape Saint-Camille » du Chemin des Cantons – FDT local**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet vise à offrir un espace amélioré pour les visiteurs et les citoyens de Saint-Camille dans la halte du Chemin des Cantons à Saint-Camille;

**CONSIDÉRANT QUE** les infrastructures sont vieillissantes et que l'amélioration de cette halte est nécessaire, notamment dans l'achat de mobilier urbain;

*Il est proposé par Lucie Cormier*

*Appuyé par Clément Frappier*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la Municipalité accepte que le projet de la Corporation de gestion du Chemin des cantons soit déposé dans le Fonds de développement des territoires, enveloppe locale.

**QUE** la Municipalité confirme sa participation avec la mise de fonds de mille trente-cinq dollars (1 035 \$).

**ADOPTÉE**

2019-09-213

**9.5 Halte municipale : dépôt au programme « Aide financière pour bonifier l'accueil et l'expérience des voyageurs sur les routes touristiques signalisées »**

**CONSIDÉRANT QUE** les infrastructures d'accueil de l'étape « Saint-Camille » sont vieillissantes;

**CONSIDÉRANT QUE** le type de voyageurs qui fréquentent le chemin a évolué dans les dernières années pour accueillir un nombre grandissant de cyclotouristes et de motocyclistes;

**CONSIDÉRANT** la diversification des activités touristiques offertes à Saint-Camille et l'augmentation du nombre de visiteurs dans la MRC des Sources;

***Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille appuie le dépôt d'un projet visant à bonifier l'accueil et l'expérience des voyageurs à l'étape « Saint-Camille » du Chemin des Cantons au programme « Aide financière pour bonifier l'accueil et l'expérience des voyageurs sur les routes touristiques signalisées » par la Corporation du Chemin des Cantons.

**QUE** la Municipalité s'engage à déboursier un montant maximum de douze mille trente-cinq dollars (12 035\$).

**ADOPTÉE**

2019-09-214

**9.6 Augmentation des heures de l'inspecteur en bâtiment et environnement**

**CONSIDÉRANT QUE** les tâches de l'inspecteur en bâtiment et environnement demandent plus de sept (7) heures par semaine durant cette période de l'année;

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Municipalité du canton de Saint-Camille travaille également à la Municipalité d'Ham-Sud;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Ham-Sud accepte de nous prêter la ressource pour une demi-journée aux deux semaines au besoin des charges de travail;

***Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par Lucie Cormier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille augmente les heures de l'inspecteur en bâtiment et environnement d'une demi-journée aux deux semaines, au besoin, qui équivaut à trois heures et demie par deux semaines.

**QUE** ce soit effectif à partir de la semaine du 9 septembre 2019.

**ADOPTÉE**

**10 LOISIRS ET CULTURE**

**2019-09-215**

**10.1 Amélioration de la croix de chemin des Chevaliers de Colomb**

**CONSIDÉRANT QUE** les Chevaliers de Colomb ont procédé à la réfection de la croix de chemin au coin de la rue Miquelon et Desrivières;

**CONSIDÉRANT QUE** les Chevaliers de Colomb ont demandé l'appui de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont pu prendre connaissance des dépenses reliées à ce projet;

***Il est proposé par Pierre Bellerose***

***Appuyé par Lucie Cormier***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille verse une somme de mille six cent quatre-vingt-neuf dollars (1 689 \$) aux Chevaliers de Colomb de Saint-Camille pour la réfection de la croix de chemin.

**ADOPTÉE**

**2019-09-216**

**10.2 Projet Fabrication d'origine camilloise – FDT local**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de Fabrication d'origine camilloise est une initiative citoyenne de Saint-Élie-de-Caxton dans le but de promouvoir leur produits et services locaux;

**CONSIDÉRANT QUE** l'équipe de Saint-Élie-de-Caxton est prête à faire une collaboration intermunicipale avec la Municipalité du canton de Saint-Camille afin de lancer conjointement des produits et services certifiés d'origine camilloise;

***Il est proposé par Anne-Marie Merrien***

***Appuyé par France Thibault***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille dépose un projet au Fonds de développement des territoires de l'enveloppe locale afin de lancer sa gamme de produits de fabrication d'origine camilloise pour un montant de mille cent cinquante dollars (1 150 \$).

**ADOPTÉE**

**2019-09-217**

**10.3 Projet Loisirs et sécurité – FDT local**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite apporter des améliorations dans ses infrastructures de loisirs et poser une action pour améliorer la sécurité routière dans le cœur villageois;

***Il est proposé par Clément Frappier  
Appuyé par Pierre Bellerose  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille dépose un projet au Fonds de développement des territoires – enveloppe locale afin de faire l'acquisition d'un radar pédagogique, améliorer le toit des quatre temps et le lettrage du Centre le Camillois pour un montant de onze mille cinq cent quatre-vingts dollars (11 580 \$).

**ADOPTÉE**

2019-09-218

**10.4 Projet Mission franco-qubécoise – FDT local**

**Le conseiller Denis St-Onge demande le vote.**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet Mission franco-qubécoise permet d'organiser deux missions en France en réunissant des acteurs de Saint-Camille (élus, organismes) à ceux de deux communes rurales françaises qui intègrent une dimension culturelle forte sur leur territoire afin de partager les ingrédients du dynamisme culturel local;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet contribue au rayonnement national et international des municipalités impliquées;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet permettra d'identifier des facteurs de succès et d'initiatives françaises et contribuer au développement des initiatives locales à Saint-Camille;

***Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Clément Frappier  
Et résolu à la majorité (5 pour, 1 contre)***

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille dépose un projet au Fonds de développement des territoires – enveloppe locale afin de préparer ces missions au montant de mille six cent dix-sept dollars (1 617\$).

**ADOPTÉE**

2019-09-219

**10.5 Entente de développement culturel – Projet P'tit Bonheur**

**CONSIDÉRANT QUE** le P'tit Bonheur de Saint-Camille a un projet de pôle de mise en relation et de littératie numérique dans la MRC des Sources;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet affirmera le rôle du milieu camillois en littératie numérique dans la MRC des Sources;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet permettra de poursuivre le développement et l'expertise du P'tit Bonheur en webdiffusion d'événements, captation de capsules vidéo et autres;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet permettra d'acquérir des équipements favorisant le perfectionnement de cette expertise;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet permettra d'acquérir des connaissances sur la découverte des contenus culturels sur Internet et élaborer un plan d'action relatif aux données et métadonnées;

*Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille verse un montant de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) provenant de l'entente de développement culturel pour soutenir le projet de pôle de mise en relation et de littératie numérique dans la MRC des Sources.

**ADOPTÉE**

**11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

François Pinard félicite le conseil pour la consultation citoyenne du 7 septembre 2019.

**12 CORRESPONDANCE**

**12.1 Copie de la correspondance**

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

**12 VARIA**

2019-09-220

**13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Et unanimement résolu*

**QUE** la présente séance soit levée à 20 h 55

**ADOPTÉE**

---

**Philippe Pagé**  
Maire

---

**Julie Vaillancourt**  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

**Philippe Pagé**  
Maire